



Québec, le 19 avril 2012-Communique pour diffusion immédiate

CONSULTATION PUBLIQUE

POUR UN FLEUVE SAINT-LAURENT POUR TOUS

Le quai de Saint-Antoine-de-Tilly : Faut-il le conserver ou le démolir?

Une invitation de la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches
Et de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

Date : Mardi 8 mai 2012

Heure : 19h 00

Lieu : Centre communautaire, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly (Rive sud, à 20 min des ponts)

DÉROULEMENT

Mots de bienvenue, André Lafrance, président, ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches et Ghislain Daigle, maire de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

Histoire du quai de Saint-Antoine-de-Tilly à travers les époques, Gilles Boisvert, président, Société du patrimoine de Saint-Antoine-de-Tilly

Situation du quai et bilan des actions entreprises par la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches avec la collaboration de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly pour conserver et mettre en valeur le quai pour usages publics du fleuve Saint-Laurent, Hamida Hassen-Bey, directrice générale, ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches

Complément d'information sur l'état du quai, Ghislain Daigle, maire

Période d'échanges et de discussions: Le quai de Saint-Antoine-de-Tilly, faut-il le conserver ou le démolir? Quelles priorités d'action choisir?

Café et biscuits disponibles sur place-Pause-café définie sur place.

Si le fleuve Saint-Laurent et l'avenir du quai vous concernent, venez en grand nombre !



Pour information : ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches : 418-522-8080 ;
zipquebec@zipquebec.com; www.zipquebec.com